

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2009 (notifiée à la Commune le 19 juillet 2010)	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Création d'une maison rurale à Blaton (projet n°41)		

Etat du patrimoine :

Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué ² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Location de la salle	Montant annuel	500,00€
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Eau	Montant annuel	320,12€
	Electricité	Montant annuel	50431,04€

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Chauffage gaz	Montant annuel	2 183,23€
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	- 52434,39€
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	En 2025, la Maison rurale a accueilli 5801 personnes lors de différents événements : concert de musique classique, balade théâtrale, exposition artistique, ado-ciné, ciné-projections, bourse aux mangas, salon bulles, vins, bières et produits locaux, colloque, spectacles de chants dropping viva for life, répétitions de la chorale Berni en chœur tous les mercredis, cortège halloween...
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Prix pratiqués très démocratiques (2€ le ciné, 8€ le concert) Promotion auprès du CPAS pour leurs bénéficiaires. Ces événements permettent de faire connaître l'équipement et la commune aux visiteurs, habitants et touristes.

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l’installation de la CLDR	Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁵	Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur ⁶
2025	2025	28/03/2025	21/12/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l’année écoulée ⁷	26 juin 2025	Nombre de présents	17 présents 3 excusés
	7 octobre 2025		14 présents 9 excusés
Réflexion sur l’opération de développement rural			

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁶ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

La CLDR s'est réunie deux fois en 2025.

La première réunion du 26 juin était consacrée à l'installation de la nouvelle CLDR. En effet, suite aux élections communales d'octobre 2024 et vu la nécessité de renouveler sa composition, un appel à candidatures a été lancé début 2025. Lors de son installation, la réunion s'est déroulée en deux temps : la première partie, destinée aux nouveaux membres, était consacrée à la présentation du contexte de l'opération de Développement rural ; la deuxième partie avait pour objet la présentation des membres, le rapport annuel 2024 et la programmation des projets à trois ans.

La réunion du 7 octobre avait pour ordre du jour la présentation du projet « Paysages et patrimoines vivants » du GAL des Plaines de l'Escaut et l'invitation à participer à la semaine des rencontres citoyennes (fin octobre), l'approbation du règlement d'ordre intérieur de la CLDR ainsi que d'une charte de bonne entente, le point sur l'avancée des projets du PCDR.

Avancement des projets :

Protéger et développer les sites naturels sensibles (Fiche n°33) :

Le Comité de gestion de la Grande Bruyère s'est réuni en juin sur site et en décembre afin de faire le point sur les travaux de gestion de la RND.

Le jeu « Les aventures extraordinaire de Salix » sur la Grande Bruyère à Blaton a été diffusé cette année : il permet une visite familiale et ludique du site.

S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts (Fiche n°34) :

Plusieurs fiches ont été rentrées dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2024-2025 : la distribution d'arbres indigènes a eu lieu fin novembre, une conférence a été organisée sur le fauchage tardif en avril. Quant à l'aménagement des clochers des églises pour la faune (chouette effraie et chauve-souris) ainsi que la pose de nichoirs à hirondelle des fenêtres, les travaux sont en cours.

La commune bénéficie également du droit de tirage « Végétalisation à l'échelle d'un quartier » qui concerne l'aménagement des cours d'écoles à Blaton et Pommeroeul : plusieurs réunions ont eu lieu dans le courant de l'année avec les directions d'école et l'ASBL ADALIA ; l'intercommunale IDETA a été désignée pour l'élaboration des projets.

Consolider et créer de nouveaux circuits et produits touristiques (Fiche n°37) :

Dans le cadre du projet « Voiries et biodiversité » du GAL des Plaines de l'Escaut, un prototype de circuit de découverte de la biodiversité prenant son départ à l'ancien charbonnage d'Harchies a été finalisé ; sa mise en œuvre est en attente de la décision de la commune.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	N°49 N°23 N°8
Intitulé du projet	Développer des équipements et des activités pour les jeunes. Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents Renforcer l'attractivité du Centre Omnisports du Préau
Priorité du projet	Priorité 1 Priorité 2 Priorité 2
Calendrier d'exécution	2026 2027 2028





Commune de Bernissart

Commission locale de Développement rural

Compte-rendu de la séance du 26 juin 2025

Présences

Citoyens	P	E	A
BOUCHEZ Sabine	X		
CREPIN Harmony			X
DEBIEVE Marie	X		
DELEPINE François			X
DEBODE Olivier	X		
DESMEDT Samuel	X		
DORSIMONT Michel	X		
DOSOGNE Valérie	X		
FARINARI Luigi	X		
FERAILLE Armand	X		
FAUVILLE Guy		X	
FOUCART Arnaud			X
GEERENS Fabrice			X
HADEF Nescedine	X		
HOST André	X		
JACQUOT Steve			X
JOUE Florence	X		
LEBRUN Florence			X
MAQUET Steve	X		
MARINELLI David			X
MOLLET Jean-Jacques	x		
PAPART Chantal		X	
WATTIEZ Maud		X	
WILLEMART Rose-Marie			X

Conseillers communaux	P	E	A
CANGE Stacy	X		
CIAVARELLA Savério			X
CORNELIS Annette			X
DELGUSTE Bernard	X		
HOSLET Guillaume	X		
MEUNIER Quentin	X		
WATTIEZ Frédéric			X

INVITÉ·E·S :

	P	E	A
SAVIGNAT Lucile – agent communal en charge du Développement Rural	X		
SQUERENS Nathalie – agent de développement FRW		X	
EVARD Eric – agent de développement FRW	X		

1. Accueil des nouveaux membres

Guillaume Hoslet remercie les membres ayant posé leur candidature et présente Lucile Savignat, agent communal en charge du développement rural et Eric Evrard agent de développement de la FRW attaché à l'opération de développement rural de Bernissart ; ce dernier excuse sa coéquipière, Nathalie Squerens.

Le président, comme annoncé dans l'invitation, confirme que la rencontre se fera en 2 temps, une information sur les tenants et aboutissants du développement rural et ensuite une réunion plénière, les membres expérimentés de la CLDR initiale rejoindront l'assemblée pour le second point entre autres consacré au rapport annuel de l'ODR pour l'année 2024.

Il cède la parole à Eric Evrard.

Celui-ci précise les rôles et missions de la CLDR avec, à retenir son rôle important d'interface entre la commune et la population, sa force de proposition d'activation de fiches du PCDR sur lesquelles travailler. Il s'agit soit d'approfondir le contenu d'une fiche en vue de solliciter un subventionnement soit de mettre en marche une action, un projet peu coûteux via un groupe de travail composé de membres de la CLDR et éventuellement épaulé d'autres personnes motivées par le sujet.

Il rappelle l'existence d'un Règlement d'Ordre Intérieur (*ndlr* qui sera soumis à l'approbation de la CLDR lors de la séance suivante) qui cadre pratiquement le fonctionnement de la commission.

Il insiste sur le rôle du Président en tant que garant de la bonne tenue des échanges.

A cet effet, Guillaume Hoslet a préparé une charte qu'il souhaiterait faire adopter par la CLDR lors de la prochaine réunion ; il en expose les grandes lignes.

Echanges :

La charte ne fait pas l'objet de compléments et/ou suppressions.

2. Réunion plénière

Les membres issus de l'ancienne CLDR et ayant confirmé la poursuite de leur participation à l'assemblée sont accueillis par le Président. Anciens et nouveaux sont invités à faire connaissance ; chacun présente son nom, prénom, localité et centres d'intérêt.

Sur base du vécu des anciens membres et les aspirations des nouveaux, Il en ressort une diversité de motivation pour :

Encourager les gens à se parler, avoir une vision de groupe, éviter les non-dits.

Ne pas s'engager sur des projets dont les gens ne veulent pas, valoriser le travail de la CLDR en communiquant via le bulletin communal, être le relais vers le collège communal.

A noter aussi la volonté de faire valoir la réalité de certains entrepreneurs employant du charroi lourd (engins agricoles) lors de projets d'aménagement publics impliquant une réflexion sur le rayon de braquage, la hauteur des engins. Être le relai vers les Wateringues.

Les centres d'intérêt sont variés : l'oénologie, le jardinage, les voyages, les randonnées en milieu naturel, l'environnement au sens large du terme, la reconstruction du réseau écologique, l'histoire, le passé industriel et social, le patrimoine, les sports, la marche, le jogging, la vie au village, l'occupation des jeunes, le social, la mobilité douce (pistes cyclables, ...), le développement de logements insolites, de tiny houses..

Rapport annuel 2024 – activités de la CLDR

Eric Evrard précise à l'attention des nouveaux membres les impératifs liés à cet exercice annuel, imposé par la législation du DR.

Les activités de la CLDR et des dynamiques connexes sont présentées :

CLDR : Calendrier des rencontres et participations :

Dates	Nombre de participants
01/02/2024	12
21/02/2024	10
13/03/2024	15
21/05/2024	14

CLDR : objet des rencontres :

Les deux premières rencontres ont été principalement dédiées à un exercice visant à identifier les fiches projets pouvant être raisonnablement activées par la CLDR et/ou un groupe de travail et à l'examen du rapport annuel de l'ODR année 2023.

La troisième a été consacrée au réexamen du rapport annuel 2023, l'activation de la fiche n°30 portant sur la mise en vie du moulin de Blaton en priorité 1 ne faisant pas l'unanimité,

Une quatrième réunion a été nécessaire pour procéder à un vote au terme duquel le oui l'a emporté ; le Développement rural a été sollicité pour subsidier une étude de faisabilité mais n'a pas accepté le projet.

Dynamiques connexes :

Celles-ci ont permis la poursuite d'actions enclenchées sous l'ancien PCDR et la mise en œuvre de fiches projet du nouveau.

GT Crêtes à cayaux (projet du 1^{er} PCDR) :

Les membres du groupe ont travaillé sur le **contenu de panneaux didactiques** qui ont été financés et placés par la commune pour compléter le circuit des Crêtes à cayaux.

D'autre part, suite à l'appel à projets dans le cadre du budget participatif communal, un **chantier-école de formation** à la construction en pierre sèche a été organisé le week-end des 19 et 20 octobre : un murailleur professionnel a formé une vingtaine de personnes à ce savoir-faire reconnu par l'UNESCO.

Profitant de ce chantier, **la première fête de la pierre sèche** a été organisée à Blaton par le Réseau belge de la pierre sèche le dimanche 20 octobre. Diverses activités étaient proposées aux visiteurs : balade guidée sur la géologie, promenade contée, activités découverte pour les enfants, conférence, exposition. Celles-ci ont permis de sensibiliser le grand public à ce patrimoine particulier repris depuis 2010 dans les éléments du petit patrimoine populaire wallon.

Mettre en place un budget participatif (Fiche n°2) :

La commune a relancé un appel à projets pour le budget participatif : 2 projets ont été sélectionnés et réalisés en 2024. Outre **l'organisation du chantier-école pierre sèche** à Blaton (cf supra), le Conseil consultatif des aînés a acquis **quatre rollators** qui sont mis à disposition des seniors de l'entité à la demande. Pour rappel, deux membres de la CLDR font partie du Comité de sélection des projets.

Protéger et développer les sites naturels sensibles (Fiche n°33) :

Le Comité de gestion de la Grande Bruyère s'est réuni en novembre afin de faire le point sur les travaux de gestion de la Réserve Naturelle Domaniale.

S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts (Fiche n°34) :

Dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité, des **plantations** ont été réalisées sur le site de **l'ancien canal de Blaton**. L'inauguration de cet espace a eu lieu en juin en présence des riverains qui avaient participé à la consultation citoyenne organisée en amont par la FRW avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

D'autre part, la commune a répondu à l'appel pour le droit de tirage « Végétalisation à l'échelle d'un quartier » et s'est vu retenir deux projets **de végétalisation de cours d'écoles à Blaton et Pommeroeul**.

Consolider et créer de nouveaux circuits et produits touristiques (Fiche n°37) :

Dans le cadre de la commémoration des 80ans de la fin de la seconde guerre mondiale deux expositions complémentaires (réalisées par la bibliothèque de Blaton et un groupe d'historiens locaux) ont été présentées lors des **Journées du Patrimoine** l'une à la Perche couverte et l'autre sur le site du charbonnage ; elles ont fait l'objet de visites particulières (acteurs en costumes) pour les écoles de l'entité ; à souligner la présence de troupes de reconstitution US bivouaquant sur le site du charbonnage. Ce patrimoine mémoriel local redécouvert pour l'occasion constitue un sujet qui pourrait être développé comme nouveau produit touristique à Bernissart.

Rapport annuel 2024 – autres projets activités

Lucile Savignat présente les avancées sur différents projets du PCDR, elles portent sur :

Des aménagements de sites cyclables en site propre, l'amélioration de la scénographie du musée de l'Iguanodon, le soutien aux producteurs locaux lors des événementiels, l'aménagement de la place Croix dans le cadre du subsidé PIC PIMACI, la création d'un marais didactique.

A noter également la cession toute récente à la commune de l'ancienne assiette de chemin de fer privé par Société des Chemins de fer en Chine. Elle offre l'opportunité d'une liaison stratégique depuis le RAVeL de Bernissart vers le site du Préau.

Le Président fait le point sur la convention faisabilité portant sur le Kamara ; il précise qu'en raison de la conjoncture, les finances communales ne permettent plus de couvrir la totalité de la quote-part du projet portant sur la création de logements et sur la rénovation de la salle des fêtes ; la réflexion actuelle serait d'abandonner la rénovation la salle pour se concentrer sur les logements dont il est certain que le retour sur investissement à long terme sera garanti. Si cette option était validée par l'Autorité communale, la procédure devrait être relancée, avec en premier lieu l'avis de la CLDR sur cette nouvelle orientation.

Au terme de la présentation, le rapport annuel est approuvé par la CLDR.

Programmation annuelle des fiches projet à activer en 2025-2026-2027– exercice collectif

Retour est fait sur la programmation effectuée par la dernière CLDR :

- o 2024 : N°30 : Mettre en vie le moulin de Blaton.
- o 2025 : N° 23 : Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents.
- o 2026 : N°49 : Développer des équipements et des activités pour les jeunes.

La réunion de négociation avec le Développement rural pour financer l'étude de faisabilité pour la fiche N°30 (restaurer le moulin en aéro-génératrice et y développer une filière courte céréales paysannes) a conduit à un refus de l'administration.

L'exercice proposé est donc d'identifier une fiche à inscrire dans la programmation en remplacement de la N°30.

Eric Evrard rappelle que les formulaires de candidature demandaient de signaler les fiches à plébisciter ; il ressort que les fiches suivantes ont été mentionnées :

Trois fois :

Fiche N° 33 : Protéger et développer les sites naturels sensibles

Fiche N° 38 : Renforcer la signalisation et la signalétique touristique et directionnelle.

Deux fois :

Fiche N° 19 : Créer des liaisons douces inter village

Fiche N° 23 : Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents

Fiche N° 25 : Mettre en place des outils de promotion des produits locaux

Fiche N° 37 : Consolider et créer de nouveaux circuits et produits touristiques

Une fois :

Fiche N°1 : Accroître la communication digitale

Fiche N°9 : Créer une maison multiservices dans le quartier de la gare de Blaton

Fiche N°27 : Mettre en place une stratégie de développement commercial local

Fiche N°8 : Renforcer l'attractivité du Centre Omnisport du Préau

Fiche N°16 : Sécuriser le RAVeL et le réseau vélo

Fiche N°28 : Promouvoir et optimiser le commerce ambulant et les marchés hebdomadaires

Fiche N°34 : S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts

Fiche N° 35 : Créer et accompagner des jardins et vergers partagés

Fiche N° 36 : Créer une structure d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts communaux

Fiche N° 40 : Mettre en œuvre le PCA « Bernissart Lac »

Fiche N° 49 : Développer des équipements et des activités pour les jeunes

Exercice collectif :

Les fiches projet illustrées sous forme de feuillets A5 sont installées dans la salle et les participants sont invités à placer une gommette sur celles plébiscitées par la CLDR et/ou les candidat.

Au terme de l'exercice la programmation suivante est établie et validée par la CLDR

2027 : Fiche N°8 : Renforcer l'attractivité du Centre Omnisport du Préau

2026 : Fiche N° 23 : Sécuriser les abords des écoles et sensibiliser les enfants et les parents.

2025 : Fiche N° 49 : Développer des équipements et des activités pour les jeunes.

Divers

Il est proposé de planifier les 4 réunions réglementaires de l'année pour bloquer les agendas sur le long terme.

Le Secrétariat,

La Présidence

Eric EVRARD
Fondation rurale de Wallonie

Guillaume Hoslet
Échevin



Commune de Bernissart

Commission locale de Développement rural

Compte-rendu de la séance du 7 octobre 2025

Présences

Citoyens	P	E	A
BOUCHEZ Sabine			X
CREPIN Harmony			X
DEBIEVE Marie	X		
DELEPINE François	X		
DEBODE Olivier	X		
DESMEDT Samuel		X	
DORSIMONT Michel	X		
DOSOGNE Valérie	X		
FARINARI Luigi	X		
FERAILLE Armand	X		
FAUVILLE Guy		X	
FOUCART Arnaud		X	
GEERENS Fabrice	X		
HADEF Nescedine	X		
HOST André			X
JACQUOT Steve		X	
JOUBE Florence	X		
LEBRUN Florence	X		
MARINELLI David			X
MOLLET Jean-Jacques		X	
PAPART Chantal			
WATTIEZ Maud		X	
WILLEMART Rose-Marie			

Conseillers communaux	P	E	A
CANGE Stacy		X	
CIAVARELLA Savério		X	
CORNELIS Annette			X
DELGUSTE Bernard	X		
HOSLET Guillaume	X		
MEUNIER Quentin	X		
WATTIEZ Frédéric		X	

INVITÉ·E·S :

	P	E	A
SAVIGNAT Lucile – agent communal en charge du Développement Rural	X		
SQUERENS Nathalie – agent de développement FRW	X		
EVARD Eric – agent de développement FRW	X		
Chloé Mauterlé – GAL PE chargée de projet	X		

1. Présentation du projet « Paysages et Patrimoines vivants » du GAL des Plaines de l'Escaut

Chloé Mauterlé, chargée de projet, explique le contexte : c'est un ensemble d'actions qui vise à sensibiliser, faire connaître et agir avec les citoyens pour préserver et faire évoluer le patrimoine et les paysages du territoire. Il est étalé sur une période de 4 ans et se terminera au 31 décembre 2027.

Différents évènements ont été organisés au printemps : essentiellement des balades découvertes thématiques, dont une a eu lieu fin avril 2025 à Pommeroeul sur le patrimoine caché. Des documents (Photos, dessins, aquarelles, ...) ont été récoltés et serviront de base de réflexion pour les rencontres citoyennes qui se dérouleront à la ferme de Bouchegnies (Wasmes-Audemez-Briffoeil) la semaine du 27 octobre.

Chloé présente le programme général du 27/10 au 30/10 de 9h30 à 14h30 :

- Le matin, des présentations et échanges sur des projets inspirants ;
- L'après-midi, des ateliers de réflexion sur les souhaits des citoyens et la mise en place d'actions.

Une après-midi de restitution, destinée notamment aux élus communaux, est également prévue le vendredi 31/10 (de 13h30 à 16h). L'objectif sera la mise en place d'une commission citoyenne, encadrée par le PNPE, qui sera chargée de la réalisation des actions.

Des animations seront prévues durant toute la semaine pour les enfants de 7 à 12 ans.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à une ou plusieurs journées.

Questions/remarques :

- Les actions envisagées ont-elles des liens avec des projets déjà en cours ?
Non, pas forcément, mais l'idée est de créer des synergies avec ce qui existe déjà. Les Elus seront notamment impliqués dans certains projets.
- Certains participants regrettent que des éléments du patrimoine restaurés à Bernissart, comme la machine à feu, ne soient pas entretenus et mis en valeur. Un constat est que c'est bien de restaurer mais il faut également mettre des moyens humains pour faire vivre le patrimoine, et c'est souvent là que le bât blesse.
- Un membre propose de créer un groupe de citoyens bénévoles, qui pourrait disposer de matériel, pour l'entretien de sentiers (ex. Sentier de la Bonne Mort à Blaton).
- Y a-t-il des exemples de jardins partagés dont on pourrait s'inspirer ? Une présentation des Eco-jardins du PNPE est prévue le 29/10.
- Pour les personnes qui travaillent et qui ne sont pas dans l'enseignement ou pensionnés, il est impossible de participer aux journées. Des rencontres auraient pu être programmées en partie sur un week-end pour élargir le public.
- La période s'explique car elle cadre avec les congés scolaires.
Suggestion : organiser une 2^{ème} restitution pour le tout public en soirée ?

2. Approbation des comptes rendus des 21 mai 2024 et 26 juin 2025

Plusieurs membres n'ayant pas reçus les comptes rendus, le point est reporté à la prochaine réunion.

3. Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR (ROI) examen/décision

Chaque membre de la CLDR a reçu un exemplaire du règlement, qui pour rappel est un document type utilisé pour toutes les CLDR.

Le Président demande s'il y a des questions ou remarques sur le document.

Celui-ci est approuvé par l'assemblée.

4. Charte de « bonne entente » de la CLDR examen/décision

Le projet de charte, déjà discuté lors de la réunion du 26 juin, a également été envoyé. Quelques membres soulignent l'intérêt de suivre cette charte afin que les échanges soient le plus sereins possibles.

Elle est adoptée et signée par l'assemblée.

5. Point sur les actions en cours (Mares du Rivage, ancienne ligne de chemin de fer, Eco-pâturage, ...)

5.1. Mares du Rivage à Harchies

S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts (Fiche n°34)

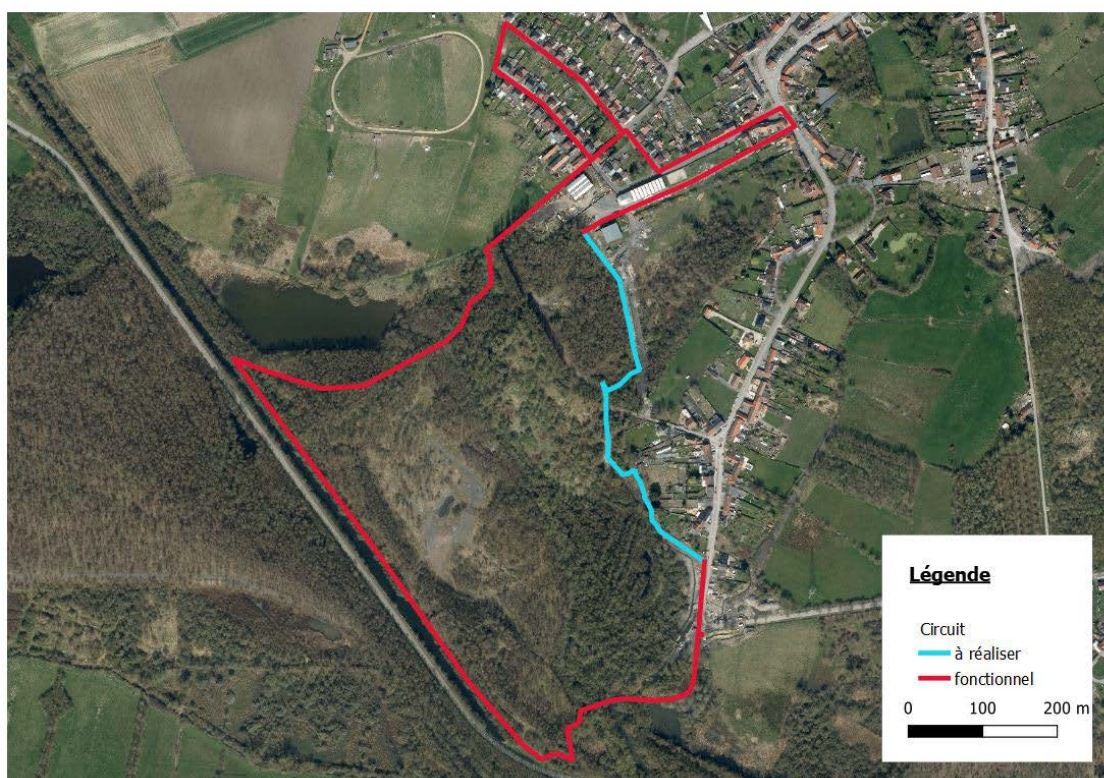
Le site fait toujours l'objet d'une **gestion** grâce à la mise à disposition des animaux de la Province de Hainaut (moutons de Soay et ânes) : il évolue bien.

Eric Evrard rappelle que ce sont des races rustiques, qui demandent peu de suivi, qui sont privilégiées pour l'éco-pâturage. Il informe la CLDR de la fin du service provincial et du fait que certains animaux pourraient être récupérés à moindre frais par les communes.

S'il y a une volonté d'étendre la gestion des espaces verts, la contrainte principale est la pose de clôtures. Guillaume Hoslet signale que l'ancien terrain de football de Blaton, dont la clôture est encore existante quasi partout, serait un site idéal.

D'autre part, un **projet de circuit** est également en réflexion avec le GAL des Plaines de l'Escaut (Projets « Voiries et Biodiversité » et « Paysages et Patrimoines vivants »).

Il pourrait démarrer du site du charbonnage, longer la clôture de l'espace en éco-pâturage derrière le musée de la mine, rejoindre la Baille du Renard, passer par les mares du Rivage en longeant également la clôture, longer ensuite la rue du Rivage jusqu'à la chapelle Notre Dame des 7 douleurs.



Un tronçon relie ensuite la rue du Rivage à l'ancien canal Pommeroeul-Antoing, en passant par le site du château d'Harchies (dont on aperçoit encore les douves). Le long de cet itinéraire, on retrouve, en plus d'éléments intéressants pour la biodiversité, des vestiges de l'ancienne activité du charbonnage liée au transport par voie fluviale.

Sur l'ensemble du parcours, la majorité est praticable, mais une partie doit faire l'objet d'un débroussaillage (ce travail peut être réalisé par l'équipe du PNPE). L'entretien régulier devrait ensuite être assuré par la commune.

Il est prévu de placer des panneaux didactiques reprenant un QR Code renvoyant à des informations plus spécifiques et des fiches-conseils pour l'accueil de la biodiversité notamment.

5.2. Ancienne ligne de chemin de fer Bernissart-Hensies.

Aménager une liaison douce paysagère entre la gare de Bernissart et le pôle de loisirs du Préau (Fiche n°17)

Celle-ci est en cours d'acquisition pour l'euro symbolique par la commune auprès de la société propriétaire.

Elle fait l'objet d'une fiche du PCDR qui vise à créer une liaison douce paysagère entre la gare de Bernissart (dans le prolongement du RAVeL Blaton-Bernissart) et le site du Préau et les Marais d'Harchies.

Concernant son état actuel, il est praticable à pied ou à vélo (type VTT) sur toute sa longueur. Un tronçon reliant la rue du Marais au Sartis est à vérifier.

Questions/remarques :

- Les membres de la CLDR souhaitent qu'on ne procède pas à la bétonisation et que soit conservé l'aspect bucolique naturel de l'ancienne voie.
- De manière générale, un membre constate que le RAVeL actuel est un dépotoir : un entretien régulier permettrait d'améliorer l'image de la commune vis-à-vis des visiteurs. Il ramasse régulièrement des déchets qu'il met dans la poubelle publique.
- Concernant les problèmes récurrents que les citoyens constatent sur le domaine public, n'est-il pas possible d'utiliser le site [Betterstreet](#) qui permet de les renseigner pour un suivi par les communes ? Lucile Savignat indique que ce projet est repris dans le Plan stratégique communal (PST) et que le recours au site [FixMyStreet](#) pourrait être activé.
- Concernant le financement des projets, une membre de la CLDR signale que la Wallonie prévoit d'accorder une seule enveloppe (type droit de tirage) dans laquelle les communes pourront puiser. Il faudra alors définir les projets à réaliser.

5.3. Projets BiodiverCité.

S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts (Fiche n°34)

Les arbres fruitiers plantés sur le **site de l'ancien canal à Blaton** n'ont malheureusement pas repris pour la plupart. Après avoir effectué une visite avec le PNPE, il a été proposé de les remplacer avec d'autres essences plus résistantes aux conditions extrêmes (sécheresse et abondance d'eau). Ces arbres pourront être financés par le droit de tirage « Plantation de ligneux indigènes » que la commune a reçu.

Questions/remarques :

- Un gros collecteur d'eaux usées passe en dessous de l'assiette : il faudra faire attention de choisir des arbres avec système racinaire compatible. Il n'existerait pas de plans pour connaître le tracé exact.

5.4. Marais didactiques.

Créer un nouveau marais didactique en lien avec les Marais d'Harchies (Fiche n°31)

Ce projet inscrit dans le PCDR a été réalisé avec d'autres financements. Les cheminements sont actuellement accessibles aux piétons et permettent de relier le site de Centre omnisports du Préau aux marais d'Hachies. Divers aménagements pour l'observation de la faune et de la flore sont réalisés.

Questions/remarques :

- Il est nécessaire d'accompagner et d'informer le public sur les possibilités de balades et autres activités.
- Que va-t-il être mis en place pour l'accueil du public ? La fermette du Préau est inoccupée et serait un bel espace pour y proposer diverses activités. Le mini-golf n'est plus utilisé. Un projet de reprise pour l'HORECA a pourtant été déposé il y a quelques années sans qu'aucune suite ne soit donnée par la commune...
- Le camping communal n'est pas valorisé et serait voué à disparaître : qu'en est-il ? Pas de réponse actuellement de la part de la commune.

6. Activités et équipements pour jeunes

Développer des équipements et des activités pour les jeunes (Fiche n°49)

Pour rappel, ce projet avait été demandé lors du dernier rapport annuel par la CLDR.

Nathalie Squerens rappelle le contenu global de la fiche-projet.

Il est notamment question de sonder les jeunes (adolescents) pour connaître leurs besoins en matière d'activités et de lieux à leur mettre à disposition.

Lucile Savignat explique que pour la Maison rurale, le comité de programmation souhaite élargir son offre et veut consulter les jeunes : un questionnaire a été rédigé et est distribués aux membres présents pour diffusion.

De manière générale, il est demandé à chaque membre présent d'inscrire sur un post-it ses idées d'activités ou de lieux à proposer pour les jeunes.

La poursuite de la réflexion se fera avec les associations et partenaires actifs auprès de ce public. Les membres intéressés de la CLDR seront invités à participer à un Groupe de Travail qui serait mis en place dans les prochaines semaines.

7. Divers

Aucun point divers n'étant soulevés, la réunion est clôturée par les remerciements aux participants.

Le Secrétariat,

La Présidence

Nathalie Squerens
Fondation rurale de Wallonie

Guillaume Hoslet
Échevin